

UN NOUVEAU LABEL POUR LES TRANSPORTEURS ET CHARGEURS DE MARCHANDISES

11 septembre 2012
par [Josselin Douineau](#)



L'agence de notation européenne [TK'Blue](#), la référence en matière de notation des entreprises qui évalue leurs efforts entrepris dans une démarche durable, a étendu son activité afin d'évaluer les transporteurs ainsi que les chargeurs de marchandises. Une nouvelle labellisation a vu le jour en juin dernier pour ce domaine particulièrement concerné par les émissions de gaz à effet de serre et de particules.

European TK'Blue Agency est le leader de la notation extra-financière des entreprises, conformément aux choix définis en termes de développement durable et de choix logistiques. Elle a pour but de développer les exigences relatives à la démarche RSE [1] au niveau européen.

Cette agence s'est récemment élargie en premier lieu aux transporteurs. Son but est de participer à une démarche progressive dans le but d'améliorer leur image auprès du public par le biais d'actions concrètes : une réduction de carburant pour une réduction des émissions des GES [2] ainsi que des [polluants](#) (COV, CO, NOx, SOx, PM10 [3]...etc.). Ce programme comprend donc aussi un volume de chargement optimal qui va dans le sens de la réduction de l'empreinte environnementale.

Parallèlement, TK'Blue s'est aussi concentré sur les obligations RSE des chargeurs conformément aux obligations définies par [l'article 225 de la loi Grenelle II et son décret d'application](#) afin de favoriser là aussi les transports durables et de donner la chance à ces entreprises de se démarquer grâce à cette certification. Un outil de management environnemental permettra d'améliorer en continu les efforts entrepris par ces différentes structures.

TK'Blue s'affirme donc comme la référence européenne en matière de notation sur la qualité environnementale, en accord avec les exigences législatives et réglementaires dans le domaine des transports.

A lire également : [La notation TK'BLUE étendue à de plus petites entreprises](#)

Illustrations : © frenchsif.org

Plus d'infos : www.tkblueagency.eu

Notes

[1] Responsabilité Sociale et Environnementale

[2] Gaz à effet de serre

[3] Composés organiques volatils, monoxyde de carbone, oxydes d'azotes, oxydes de soufre, particules fines...etc.